



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

A quelle vitesse les modèles d'élevage de demain peuvent-ils se généraliser et modifier la localisation des productions de viande bovine ?

Jean Chataigner

Citer ce document / Cite this document :

Chataigner Jean. A quelle vitesse les modèles d'élevage de demain peuvent-ils se généraliser et modifier la localisation des productions de viande bovine ?. In: Économie rurale. N°85, 1970. pp. 53-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2113>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_85_1_2113

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Little research in France is directly concerned with the estimation of the rate of diffusion of technical progress and the speed with which animal produce markets, especially beef-production, are set up. The paper presented here is, thus, exploratory. It does not dwell on the question of localization.

After having shown the ambiguity of what is known as a cattle-breeding model, we intend to examine the manner in which diffusion of specialised types of activities depends on the degree of control attained on the technical and economic levels.

Taking examples from the activities of a dairy-herd, it can be shown how each of them has developed over the last few years. Going on to deal with the activities of a meat producing herd, we try to pick out the factors which may be favourable to their rapid diffusion.

Résumé

Peu de recherches en France sont directement orientées sur l'appréciation de la vitesse de diffusion du progrès technique et de la vitesse à laquelle s'organisent les marchés des productions animales, en particulier la production de la viande bovine. La note présentée ici a donc un caractère exploratoire. Elle ne développe pas ce qui a trait à la localisation.

Après avoir montré l'ambiguïté de ce qu'on appelle modèle d'élevage, nous proposons d'examiner comment la diffusion de types d'activités spécialisées dépend du degré de maîtrise atteint sur le plan technique et sur celui de l'économie.

Prenant l'exemple des activités issues du troupeau laitier, on peut montrer comment chacune d'elles a pu se développer au cours des dernières années. Enchaînant sur les activités issues du troupeau viande, on essaye de dégager les facteurs qui ont quelque chance de favoriser leur rapide diffusion.

A quelle vitesse les modèles d'élevage de demain peuvent-ils se généraliser et modifier la localisation des productions de viande bovine ?

par J. CHATAIGNIER

Chargé de recherches à l'I.N.R.A. (Toulouse)

Peu de recherches en France sont directement orientées sur l'appréciation de la vitesse de diffusion du progrès technique et de la vitesse à laquelle s'organisent les marchés des productions animales, en particulier la production de la viande bovine. La note présentée ici a donc un caractère exploratoire. Elle ne développe pas ce qui a trait à la localisation.

Après avoir montré l'ambiguïté de ce qu'on appelle modèle d'élevage, nous proposons d'examiner comment la diffusion de types d'activités spécialisées dépend du degré de maîtrise atteint sur le plan technique et sur celui de l'économie.

Prenant l'exemple des activités issues du troupeau laitier, on peut montrer comment chacune d'elles a pu se développer au cours des dernières années. Enchaînant sur les activités issues du troupeau viande, on essaye de dégager les facteurs qui ont quelque chance de favoriser leur rapide diffusion.

At what rate can the simulation models of the cattle-breeding of to morrow become more generalized and modify the siting of beefproduction ?

Little research in France is directly concerned with the estimation of the rate of diffusion of technical progress and the speed with which animal produce markets, especially beef-production, are set up. The paper presented here is, thus, exploratory. It does not dwell on the question of localization.

After having shown the ambiguity of what is known as a cattle-breeding model, we intend to examine the manner in which diffusion of specialised types of activities depends on the degree of control attained on the technical and economic levels.

Taking examples from the activities of a dairy-herd, it can be shown how each of them has developed over the last few years. Going on to deal with the activities of a meat producing herd, we try to pick out the factors which may be favourable to their rapid diffusion.

Prévoir à quel rythme se développeront les élevages laitiers capables d'intégrer rapidement le progrès technique ou bien repérer avec certitude les facteurs susceptibles de favoriser la généralisation des troupeaux à viande, serait d'un intérêt capital pour l'application d'une politique agricole efficace. Les changements dans la localisation des productions de viande bovine qui pourraient en résulter seraient relativement plus commodes à contrôler.

Mais les recherches sur la localisation des productions bovines et sur les délais de généralisation d'un type de production sont peu nombreuses (1).

L'objet de cette note a donc un caractère exploratoire et forcément non exhaustif des problèmes qui se posent à la généralisation des modèles d'élevage en France.

(1) LEGAL (Cl.). — Contribution à la recherche de l'équilibre lait-viande. Laboratoire d'économie rurale de Toulouse, novembre 1969.

Ministère de l'Agriculture. — Statistique agricole. Enquête sur la structure du troupeau bovin en 1967. Supplément « Série Etudes » n° 43, avril 1969.

PETIT (M.). — Perspectives de changement dans la localisation et les techniques de production de viande bovine. Economie Rurale, n° 78, octobre-décembre 1968, pp.

En ce qui concerne la localisation des productions, nous nous contenterons d'une affirmation. Si l'on admet en effet la spécialisation des élevages, on peut admettre aussi que, selon la liaison plus ou moins forte de chacun d'eux aux structures d'exploitation, ils se situeront progressivement là où les conditions économiques leur seront les plus avantageuses. Les productions de veaux de boucherie et de jeunes bovins en Italie du Nord, la concentration des élevages laitiers autour des grands centres de consommation ou dans les zones particulièrement favorables, telle que la Normandie, nous en apportent une preuve suffisante.

Mais si tout le monde reconnaît la nécessité de la spécialisation des élevages afin d'accroître sans cesse la productivité, la notion de modèles d'élevage n'est pas toujours bien définie. Cela tient probablement au fait que nous sommes dans une période de mutation du monde agricole où se pose avec acuité le problème de savoir s'il est nécessaire que le progrès technique s'adapte aux structures, aux dimensions de l'exploitation et aux capacités de l'exploitant tels s'ils sont ou, au contraire, si c'est l'exploitation qui doit se transformer, le chef d'exploitation qui doit se perfectionner ou se reconvertir, afin de s'adapter au progrès. De là deux tendances s'expriment, s'affrontent parfois, quand il s'agit des modèles d'élevage.

Pour certains, le modèle d'élevage se confond avec l'atelier de production spécialisé, suppose un découpage le plus poussé possible du cycle de production. Cet atelier ne se conçoit bien qu'avec l'avènement des grandes dimensions. Pour d'autres, le modèle d'élevage est avant tout lié à l'exploitation. La notion de troupeau domine. Sera-t-il mixte ou spécialisé ? Telle est la question habituellement posée.

Sous ces deux notions, en fait deux conceptions de l'exploitation s'affrontent. Deux modèles entre lesquels, semble-t-il, nous ne savons pas choisir. Pour simplifier nous dirons le modèle américain d'une part, et le modèle européen de l'exploitation familiale de faible dimension d'autre part.

En fait, il y a de fortes chances pour que coexistent pendant longtemps des entreprises agricoles relativement grandes avec un grand nombre d'exploitations relativement petites. Par ailleurs, le comportement économique d'un grand nombre d'exploitants restera longtemps lié aux exigences de la famille et à la réelle insuffisance de formation professionnelle, alors que d'autres seront capables de véritables prouesses techniques et économiques.

Néanmoins, quel que soit l'angle sous lequel on regarde l'évolution des exploitations agricoles, le

développement d'activités spécialisées d'élevage semble inéluctable. Il se réalisera aussi bien dans une situation que dans une autre, parce que le développement de ces activités spécialisées dépend plus du degré de la maîtrise technique et de la maîtrise économique qui pourra être atteint pour chacune d'elles, que des caractéristiques des exploitations. Cette maîtrise, qu'elle soit technique ou économique, est certes le fait de l'éleveur lui-même et de l'application qu'il fait de ses compétences ; mais elle est de plus en plus le fait de l'organisation collective, de la coordination de nombreuses activités entre elles et de la mise à la disposition des éleveurs, de services de plus en plus élaborés. L'exemple de la production du veau de boucherie ou du jeune bovin élevé en bandes dans un ensemble intégré donne une idée de cette évolution.

La généralisation de ces activités spécialisées pourrait donc être analysée en examinant pour chacune d'elles les facteurs susceptibles de favoriser leur maîtrise, que ces facteurs soient d'ordre technique, économique ou humain.

En pratique, il doit être possible de trouver des indices permettant de suivre l'évolution dans le temps des activités ou modèles d'élevages qu'on veut observer, et d'autres indices en quelque sorte annonciateurs ou révélateurs d'un changement important dans les conditions d'exploitations de ces activités. Par exemple, le très fort développement de la mise en marché du veau laitier de huit jours est le signe d'une spécialisation accrue d'un très grand nombre d'élevages laitiers. Cela était prévisible à compter du moment où il était possible de dissocier le veau de sa mère, grâce à la mise au point d'un aliment veau industriel.

Une autre méthode, plus simple et plus rigoureuse, serait de mesurer la vitesse de généralisation des modèles d'élevages en les observant directement au moyen des méthodes statistiques. Cela est parfaitement concevable pour l'avenir, à condition de définir clairement le modèle à observer. Or, bien souvent, dans la période de généralisation d'un modèle, celui-ci est encore mal défini, il évolue et surtout il n'est pas toujours identifié ou reconnu comme tel. Depuis cinq ans, par exemple, que la production du veau de boucherie élevé en bandes se développe, aucune observation systématique n'a encore pu être mise en place.

Enfin, d'un point de vue plus général, mesurer la vitesse de généralisation des activités d'élevage revient à apprécier tout à la fois la vitesse de diffusion du progrès technique et la vitesse à laquelle s'organisent les marchés des différents produits considérés.

LA GENERALISATION DES MODELES ISSUS DU TROUPEAU LAITIER EST EN COURS

L'évolution du cheptel laitier depuis la guerre est considérable, si on tient compte de l'extrême variété des races et des conditions d'exploitations qui existaient auparavant. Mais ce n'est que récemment qu'on a vu apparaître des activités lait spécialisées en grand nombre et qu'on a assisté à un début d'éclatement du troupeau avec la généralisation de la vente des veaux de huit jours.

Quelques observations permettent de se faire une idée de la vitesse de généralisation des modèles lait et veau de boucherie et de situer les conditions actuelles de développement du modèle « jeune bovin laitier ».

La généralisation lente des activités lait spécialisées

Le débouché est assuré pour le producteur laitier, le développement et la généralisation d'activités lait spécialisées dépendent de l'application simultanée de nombreux progrès techniques. Par-

mi ceux-ci la sélection, possible à grande échelle grâce à l'insémination artificielle et au grand effort de prophylaxie sanitaire entrepris collectivement, a été le facteur décisif de généralisation.

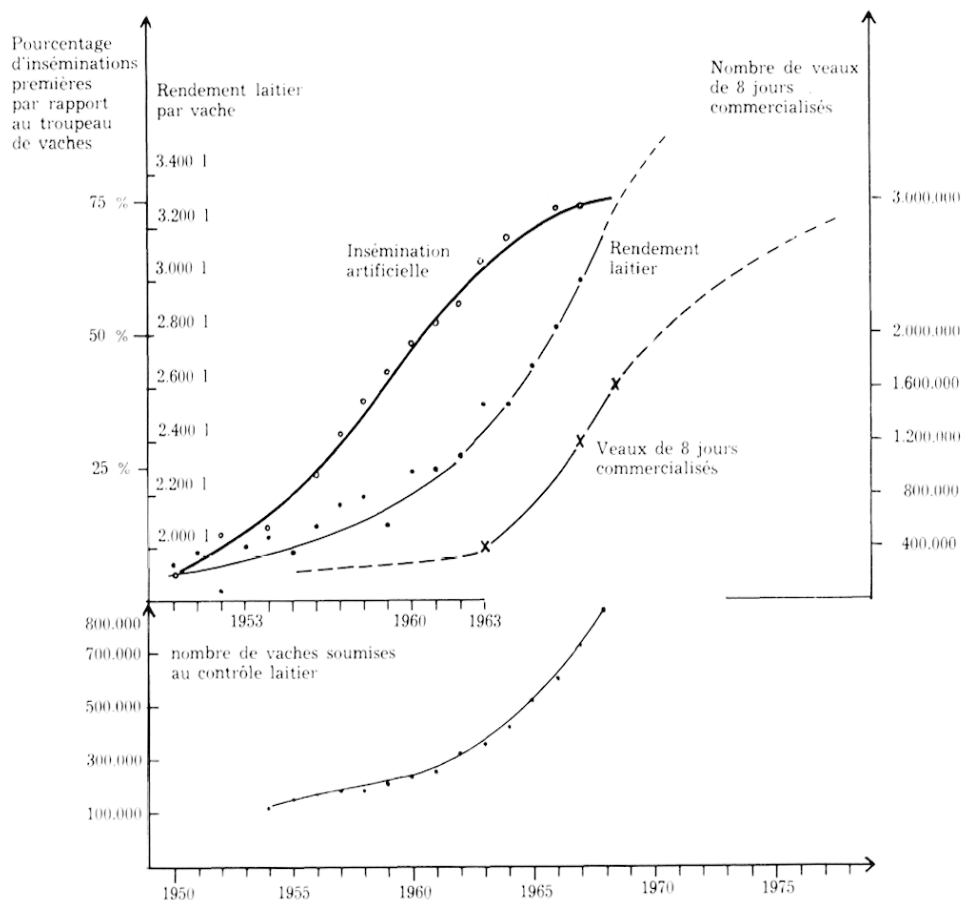
En effet, de tous les progrès techniques applicables à l'élevage laitier, l'insémination était la moins gênée dans sa diffusion par les structures d'exploitation. C'était donc par excellence un bon facteur de généralisation. Nous avons eu l'idée, partant de ce raisonnement, de rapprocher sur un même graphique la courbe qui représente l'évolution du pourcentage de vaches inséminées, support de la sélection, avec celle du rendement laitier (voir graphique 1).

Nous constatons qu'une accélération du rythme d'accroissement du rendement laitier se produit au bout d'un certain temps après la généralisation de l'insémination. En même temps, le nombre de vaches contrôlées augmente plus rapidement, dénotant sans doute un changement dans l'attitude psychologique des éleveurs.

Enfin, dès qu'un débouché s'est manifesté, la mise en marché du veau de huit jours s'est développée considérablement, soulignant la détermination des éleveurs à se spécialiser.

GRAPHIQUE 1

Evolution de l'élevage laitier



Tout semble maintenant prêt pour une concentration des activités lait dont le modèle semble relativement bien établi. La recherche de taureaux laitiers plus performants, l'augmentation de la dimension des troupeaux dans les exploitations au-dessus de la moyenne, en sont des signes précurseurs.

Il aura fallu une dizaine d'années depuis la généralisation de l'insémination artificielle pour que se dessine une véritable spécialisation laitière (2).

Le rapide développement de la production industrielle du veau de boucherie

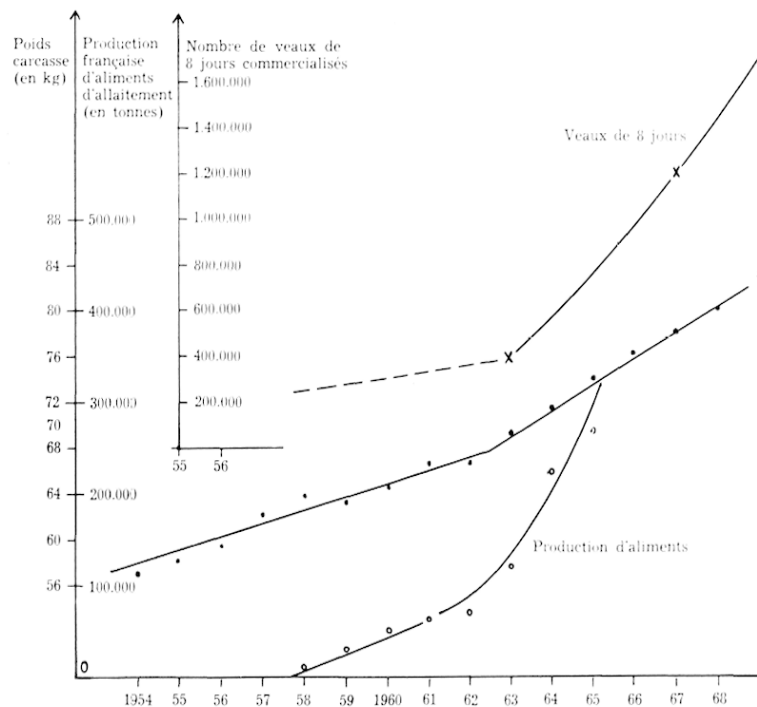
Nous avons procédé de la même manière mais, dans ce cas, les faits à observer sont plus évidents.

Tout d'abord l'industrialisation de cette production résulte essentiellement de l'existence d'un aliment industriel. Il fallait donc observer l'évolution de la production de cet aliment dont on sait qu'il n'était pas exclusivement réservé ou fabriqué pour l'élevage français.

Dès que le volume de production de cet aliment augmente rapidement, on constate un changement dans le rythme d'accroissement du poids carcasse moyen du veau de boucherie français.

Très rapidement, le marché du veau de huit jours se développe. La production en bandes s'étend sous la pression des fournisseurs d'aliment d'allaitement qui organisent la production en diffusant l'application de règles de production scientifiquement étudiées et en coordonnant la mise en marché du veau de boucherie et la collecte des veaux de huit jours (voir graphique 2).

GRAPHIQUE 2
Développement de la production industrielle de veau de boucherie



Tout ce développement a été facilité par le fait que le veau de boucherie est un produit relativement bien défini et qu'il existait, dans certaines

régions de France, notamment le Sud-Ouest, des circuits de commercialisation particulièrement actifs. De surcroît, l'évolution des cours était de 1963 à 1966 dans sa phase ascendante, correspondant à la phase descendante du cycle bovin.

(2) On peut remarquer que la généralisation de tout phénomène biologique ou social est d'abord lente, puis très rapide, pour se ralentir à nouveau jusqu'à se stabiliser. Chaque phénomène a sa propre courbe qui est de même forme et de même nature qu'une fonction de production. En face de tels phénomènes, on doit donc toujours se méfier des ajustements linéaires.

Quant à la subvention accordée pour l'utilisation de la poudre de lait par les animaux, elle a favorisé les investissements de l'industrie laitière, donc le développement de la production de l'aliment d'allaitement. Elle a permis au départ de

rendre plus sensible l'avantage du rapport des prix entre l'aliment et le lait, et par conséquent d'accélérer la collecte du lait. Son maintien a comme effet de retarder ou simplement ralentir le développement de la production organisée en bandes.

Après moins de cinq ans, cette production représente plus de 10 % de la production totale du veau de boucherie. On peut prévoir qu'elle en atteindra assez rapidement le tiers.

Les facteurs de généralisation du jeune bovin laitier

La production de jeunes bovins en France, qu'ils soient d'origine laitière ou non, résulte plus de la nécessité de trouver le moyen de valoriser des têtes d'assolement ou de sous-produits que de celle de satisfaire des débouchés existant en France même. C'est dans bien des cas un moyen d'intensification de la production céréalière ou fourragère.

Au regard de la technique, cette production est maintenant correctement maîtrisée. Les écarts entre les résultats de lots de plus en plus homogènes sont faibles.

Au regard de l'approvisionnement en veaux de huit jours, le jeune bovin laitier n'est concurrencé par le veau de boucherie ni en nombre, ni en prix.

En effet, le développement de la production industrielle du veau de boucherie, par l'accélération sensible du rythme d'accroissement du poids carcasse, a permis de libérer environ 400.000 veaux en 1969, par rapport au nombre qu'il aurait fallu si le poids carcasse avait évolué comme auparavant. Sur ces 400.000 veaux, environ 250.000 ont été exportés (mais certainement près de 50.000 ont par ailleurs été importés). Avant 1975, le nombre de veaux abattus sera inférieur à celui des gros bovins.

En ce qui concerne les prix, l'augmentation spectaculaire du prix des veaux de huit jours, liée à celle du prix du veau de boucherie, a été moins élevée depuis 1963 que l'augmentation de la valeur globale d'un jeune bovin laitier de 290 kg carcasse.

En 1960, au début des expérimentations sur le jeune bovin, le veau de huit jours valait 132 F, un taurillon de 290 kg carcasse se vendait 1.212 F : la différence était de 1.080 F. En 1963, cette différence atteignait 1.438 F (1.648 — 210) ; elle n'a guère évolué jusqu'en 1967. En 1968, malgré un prix du veau de huit jours de 320 F, elle a atteint 1.550 F ; elle se maintient depuis.

Mais la production de jeunes bovins est souvent le fait d'agriculteurs qui ont un comportement de réels chefs d'entreprise et espèrent obtenir de cette spéculation un bénéfice, après avoir convenablement rémunéré un travail souvent salarié et des investissements spécifiques. Or, il est peu pro-

bable que cette production, bien maîtrisée, dégage jamais en moyenne un bénéfice réel. Il en est autrement du comportement de la plupart des producteurs de veaux de boucherie élevés en bandes. Souvent à l'étroit sur leurs exploitations, ils disposent d'un travail disponible qu'ils acceptent de mal rémunérer, heureux de trouver dans cette production un supplément de revenu.

A l'inverse du veau de boucherie, le jeune bovin est nouveau pour le marché français ; c'est en fait le véritable handicap à la généralisation de cette production, d'autant plus que l'habitude d'autarcie nationale et les caractéristiques du commerce de la viande en France ont interdit l'organisation d'un courant d'exportation fort et bien structuré.

La maîtrise économique peut rapidement être atteinte dans cette production par le canal de l'organisation technique et commerciale d'un assez grand nombre d'unités de production et l'application de garanties et de péréquations financières. Un certain nombre de groupements utilisant les contrats FORMA manifestent en ce domaine un réel dynamisme. Il est à regretter que ces ensembles n'associent pas veaux de boucherie et jeunes bovins, se servant des facilités d'organisation d'une production pour aider au développement de l'autre. Redécouvrir au niveau collectif les avantages de la gestion d'un troupeau mixte : lait, veau, jeune bovin, génisse, serait encore mieux.

LA GENERALISATION DES MODELES ISSUS DU TROUPEAU VIANDE EST-ELLE POSSIBLE A MOYEN TERME ?

Lorsqu'on examine l'évolution du troupeau français, on constate que trois races laitières et deux races à viande voient leurs effectifs augmenter. L'indice d'évolution, base 100 en 1963, est de 106-107 en 1967 pour la Normande, la Pie Rouge et la Limousine, il atteint 117,9 pour la Charollaise et 124 pour la FFPN.

Les races spécialisées se développent donc sensiblement au même rythme ; de même d'ailleurs les autres races, laitières ou reproductrices, diminuent sensiblement au même rythme, moins 22 % pour les premières et moins 19 % pour les secondes sur la période 1963-1967.

Si donc se développent des troupeaux à viande, il est raisonnable de les envisager en races spécialisées

Dans la situation actuelle, si on observe l'évolution des élevages viande, on peut constater une certaine relation entre la spécialisation des élevages et l'homogénéité des animaux composant ces élevages. De plus on peut remarquer une forte demande en reproducteurs mâles et femelles de races à viande.

Dans le cadre de la production traditionnelle du veau de boucherie sous la mère, il semble que se maintiennent ou se développent des élevages ayant 20 à 30 mères, qui paraissent d'autant plus efficaces que les mères sont de races à viande.

La spécialisation de troupeaux produisant des animaux maigres semble être en relation directe avec leur dimension (60 à 80 mères environ).

Le troupeau « veau de boucherie » et le troupeau « maigres » peuvent d'ailleurs être considérés comme un seul et même troupeau dont la spécialisation dépend de la dimension.

Dans des situations intermédiaires on trouve toutes les combinaisons possibles avec la production d'animaux gras de diverses catégories. L'incertitude relative des prix de ces diverses catégories accroît encore la diversité de la production, l'éleveur recherchant dans cette diversité le maximum de garanties.

L'activité d'engraissement d'animaux maigres ou la production de jeunes bovins à viande peut être assimilée à la production de jeunes bovins laitiers, tant au point de vue technique qu'à celui des divers problèmes d'organisation qu'il pose. Toutefois, le marché des animaux de races à viande est distinct. Cela se manifeste par la différence des prix de vente (0 F 60 à 1 F 50 le kg carcasse) et les caractéristiques des carcasses obtenues et celles demandées par le commerce. Quant à l'approvisionnement en animaux maigres, la France et même l'Europe se caractérisent par la faible importance du volume d'animaux disponibles.

Au regard des futurs besoins en viande de l'Europe, et quels que soient les calculs de prévisions, il est indispensable de développer au maximum le troupeau viande pour essayer de réduire le déséquilibre lait-viande.

Dans cette perspective, on peut raisonnablement considérer qu'un certain nombre de troupeaux spécialisés dans la production du veau de boucherie peuvent se maintenir, tout en produisant des veaux probablement de plus en plus lourds.

Il y a peu de chances de voir s'étendre considérablement les troupeaux « maigres », hors de situations particulières de climat ou de dépeuplement, auquel cas il faut trouver des solutions d'organisation collective efficaces. Une possibilité supplémentaire d'extension du nombre de ces troupeaux serait donnée si une politique vigoureuse de développement de la production du mouton ramenait celle-ci dans les zones riches du fait de

l'application de progrès techniques importants ; la viande de mouton pouvant jouer par ailleurs un rôle non négligeable dans la satisfaction des besoins en viande, en se substituant à celle du veau.

Des troupeaux complets, produisant essentiellement de la viande jeune finie, ont de sérieuses chances de se développer dans les zones riches où la disparition de la main-d'œuvre incitera à l'extensification. Ces troupeaux peuvent, à la limite, se spécialiser dans la production de maigres.

La vitesse de généralisation de tels troupeaux dépend de nombreux facteurs et en tout premier lieu de la détermination collective de vouloir leur développement. Or, il n'est pas sûr qu'une telle détermination existe encore réellement. Tout semble montrer en effet qu'on ne se résoudra à une telle politique que sous la pression des faits (une nouvelle marée de lait au prochain cycle) et la pression de l'opinion publique.

Si une telle volonté existait, il faudrait agir massivement dans deux directions :

— s'assurer la maîtrise technique de la conduite de troupeaux à viande, y compris ceux produisant du veau de boucherie, et trouver les moyens de formation et d'information individuels et collectifs, sous la forme, par exemple, de l'organisation de services rendus à un ensemble restreint d'élevage, pour donner à tous ceux qui veulent entreprendre de telles productions les moyens de tirer parti du progrès technique dans les plus courts délais. Cela nous apparaît comme la condition préalable à toute généralisation des troupeaux à viande ;

— s'assurer la maîtrise économique des marchés, par l'étude permanente des débouchés et l'organisation commerciale la plus solide possible. De l'examen des moyens à mettre en œuvre, découleraient les besoins en financement pour lesquels il est toujours possible de trouver des solutions.

L'examen, car par cas, sous cette optique, des différents types de productions envisageables, permettrait de dégager la priorité à établir dans les actions à entreprendre.

Quant aux cadres juridiques capables de favoriser le développement de ces productions, ils existent. Les capacités d'entreprendre des organisations professionnelles sont grandes. L'efficacité de leur action dépend de la formation des hommes qui les animent.